

Procès Verbal du Comité Directeur
du 1er Février 2017
à Notre Dame de l'Abbaye à 20 h à Carcassonne

Sur convocation émise par le président Joël Masson élu en Assemblée Générale du 27 Janvier 2017, les membres du Comité Directeur élus ce même jour sont convoqués.

Membres Présents : Mmes Sabine Balancie, Noella Bordères, Karine Laffont, Jenifer Pogam.
Mrs Jérôme Bouba, Christophe Cano, Sébastien Delalande, Jean-Jacques Laffont, Lauritz Orbeck, Joël Masson.

Membre invité : Mr Gérard Nurit.

Ordre du Jour :

Préambule

1. Questions relatives aux comptes bancaires
2. Récompense à Mr Azam
3. Questions relatives aux Officiels
4. Responsabilité des membres du bureau
5. Cooptation de nouveaux membres
6. Demandes de rendez-vous
7. Questions diverses

En préambule,

Eric Pouppeville fait un point « sur les Officiels » et particulièrement sur l'examen B qui s'est déroulé samedi 28 janvier 2017 à Carcassonne. 16 Candidats se sont présentés et 16 ont été admis. Il ajoute qu'il faudrait encourager les Officiels déjà titulaires à passer Officiel A pour palier aux manques pendant les compétitions.

Joël Masson en sa qualité de président prend la parole remercie M. Pouppeville pour l'organisation de l'examen.

Sur sa demande tous les membres du bureau se présentent.

Ensuite, Joël Masson continue par la lecture de différents courriers émanant de Roger Azam et de Frédérique Rouanet. Il souhaite que la mise en place du nouveau comité se fasse rapidement dans le respect des personnes et des textes.

1. **Questions relatives aux comptes bancaires**

Il est proposé par le président de changer de banque, finalement Sabine Balancie, trésorière, s'occupera d'un rapatriement de compte sur une agence de la Caisse d'Epargne sur Carcassonne, ainsi qu'un changement de code de la carte bleue.

Sabine Balancie s'occupera également du changement de signature.

Il est décidé par le bureau qu'un compte rendu financier sera fait à chaque réunion de bureau.

Mmes Noëlla Bordères, Karine Laffont, Jenifer Pogam, M. Jérôme Bouba, Christophe Cano, Sébastien Delalande, Jean-Jacques Laffont, Lauritz Orbeck, Joël Masson donnent tout pouvoir à Sabine Balancie Sabine pour gérer le compte du comité de l'Aude de natation et de le déplacer sur une agence de Carcassonne. Le président signera les chèques en cas d'absence de la trésorière générale.

Extrait de délibération du comité directeur du 1.02.17 :

Le comité directeur autorise la trésorière Sabine Balancie à posséder la carte bleue de la Caisse d'Epargne. Elle pourra, suivant le cas, la rétrocéder à un membre du comité directeur élu selon les besoins liés aux activités de natation du département. Il appartiendra de rétrocéder le lendemain au plus tard, la carte bleue avec justificatifs afférents. A titre expérimental

Voté à l'unanimité.

2. Récompense à Mr Azam

Suite à l'assemblée générale qui n'a pu adopter une proposition de l'ancienne gouvernance d'un don de matériel (l'ordinateur du CDN11), il est proposé par le président de récompenser Roger Azam pour ses années de bons et loyaux services par l'achat d'un ordinateur neuf (budget alloué : 300 €). La trésorière générale s'en occupera. Le président souhaite qu'à l'avenir le budget ne soit pas supérieur à 100€.

3. Questions relatives aux Officiels

La discussion s'ouvre à propos « des Officiels ». Tout d'abord, des problèmes sont rencontrés sur les compétitions à cause de quelques parents de nageurs qui se mêlent du déroulement des compétitions (et des décisions arbitrales). Une proposition est faite par Gérard Nurit, de convoquer ces perturbateurs et de leurs exposer les faits sous peine de sanctions.

Le président demande de rajouter au cahier des charges une sanction pour agression verbale sur les Officiels, (jeunes ou entraîneurs).

Une demande est faite de la part de la présidente des Officiels Noëlla Bordères d'équiper les officiels de l'Aude (polo, pantalon...). L'ensemble des membres du comité directeur donne (son) accord. Noëlla Bordères s'occupe de faire établir un devis.

4) Responsabilité des membres du bureau

Sur proposition du président, Gérard Nurit prend la responsabilité de la communication et du site internet. Une page facebook sera créée dès que possible par Jérôme Bouba en accord avec Gérard Nurit. Voté à l'unanimité.

Jérôme Bouba sera en charge des relations avec le CDOS.

5. Cooptation des nouveaux membres

La discussion s'ouvre ensuite sur la cooptation éventuelle de nouveaux membres.

Extrait de délibération du Comité directeur du 1.02.17 :

Le comité directeur décide à l'unanimité de ne pas coopter des membres aux 6 postes vacants et d'attendre l'assemblée générale 2018 pour élire de nouveaux membres. Le comité directeur se réserve le droit d'inviter des techniciens pour des raisons spécifiques.

6) Demandes de rendez-vous

Joël Masson a demandé des rendez-vous à Mme Sudrie de la DDCSPP, il aura lieu le mardi 21 février 2017 à 10 h. Il propose à tous les membres de participer à ce rendez-vous, dans la mesure de leur disponibilité et ainsi qu'au conseil départemental. Dans l'attente de la réponse qui doit nous communiquer prochainement une date de rendez-vous.

Il en est de même pour l'assemblée générale du CDOS le 4 mars 2017. Jérôme et Joël représenteront le CDN11.

7) Questions diverses

Une discussion est lancée par Christophe Cano d'aider financièrement les 2 nageurs de l'Aude qui sont au pôle espoir de Font Romeu. Il est préférable selon d'autres membres d'accès les aides financières pour des regroupements de jeunes sur des compétitions en dehors du département pour les récompenser de leurs performances. La discussion n'est pas close mais en suspend suivant les finances.

Il est accepté à l'unanimité d'octroyer une aide financière (montant à préciser suivant les finances) pour les nageurs participant à la finale nationale du natathlon ainsi qu'aux championnats nationaux « Elites » ou par catégories d'âges.

Christophe Cano se charge de comptabiliser le coût de cette démarche.

Extrait de délibération du comité directeur du 1.02.17 :

Le comité directeur désigne Gérard Nurit comme représentant du département de l'Aude aux élections régionales de la future ligue de natation Occitanie et qu'il soit aussi, le représentant de la délégation et le propose aussi pour la délégation aux assemblées générales fédérales.

Voté à l'unanimité ;

Extrait de délibération du comité directeur du 1.02.17 :

Le siège social du comité de l'Aude de natation est fixé chez le président :

90, Rue Mazzini 11100 NARBONNE

A l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le Comité Directeur proposera la modification des statuts.

Voté à l'unanimité

Pour finir, les membres fixent les dates des prochaines réunions :

- Mercredi 1er Mars 2017 18 h 30 bureau, à la Maison des Sports de Carcassonne
- Mercredi 19 avril 2017 20 h à la maison des sports de Carcassonne
- Mercredi 14 Juin 2017 à 20 h à la maison des sports de Carcassonne
- Mercredi 4 octobre 2017 à 20 h à la maison des sports de Carcassonne
- Mercredi 29 novembre 2017 à 20 h à la maison des sports de Carcassonne
- Mercredi 6 décembre 2017 à 20 h à la maison des Sports de Carcassonne

Les réservations seront effectuées par le président auprès de la maison départementale des sports.

Une proposition de collation est faite par Joël Masson pour chaque fin de réunion pour amener de la convivialité. Tous les membres acceptent. (Pas plus de 200 € par an)

La séance est levée à 23 h 20.

Pour faire valoir ce que de droit.

La secrétaire générale
Karine Laffont

Le président
Joël Masson

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Masson', with a large, sweeping flourish extending to the left.